
Renvoi à la commission des revenus nationaux de l'adresse de l'administrateur du district de Revel (Haute-Garonne) qui annonce l'envoi de divers dons à la monnaie de Paris, lors de la séance du 26 floréal an II (15 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi à la commission des revenus nationaux de l'adresse de l'administrateur du district de Revel (Haute-Garonne) qui annonce l'envoi de divers dons à la monnaie de Paris, lors de la séance du 26 floréal an II (15 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 349;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26877_t1_0349_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Les races futures croiront-elles à tant de noirceur? Soit disant populaires, des hommes qui par les dehors d'une popularité qu'ils n'avaient pas dans le cœur, jouissaient de la confiance d'un peuple dont ils étaient presque devenus les idoles! Eh bien, ces hommes, disons mieux ces monstres, (car quel autre nom leur donner) artisans de l'affreuse conjuration qui révèle leur turpitude et nous instruit, ne voulaient pas moins que la résurrection de la tyrannie; la ruine de la République, la perte de la patrie, leur mère, était ce qu'ils voulaient. Les ingrats! chercher à dépecer les entrailles de leur bienfaitrice! Au récit d'un si grand attentat la patrie s'indigne et méconnaît ses enfans.

Qui de vous, Citoyens, n'a frémi, qui de nous ne frémit à l'idée d'un si horrible projet. Il fallait à ces êtres si indignes de l'être, un breuvage de sang humain. Mais le ciel qui veille sur l'affermissement de la République et sur les jours des vrais patriotes, a déjoué ce complot d'atrocité en permettant une découverte aussi nécessaire. Grâce à l'œil toujours ouvert du Comité de salut public, les conspirateurs sont connus, leurs desseins ne sont plus mystères, et leur châtiment est à l'ordre du jour. Que leurs noms deviennent un opprobre et périssent leurs ambitions sectaires. Il n'est et ne peut être de salut et de vie que sous la bannière populaire!

Attachons nous donc au peuple, contribuons de tout notre pouvoir à faciliter le bonheur qu'il se promet, et qu'il a droit d'attendre de la révolution. Dirigeons et fixons plus fortement que jamais nos regards sur la représentation nationale. Elle et le peuple sont les objets seuls dignes de notre attention, de notre sollicitude: oublions nous, sachons nous oublier, mais n'oublions jamais les intérêts de notre patrie. Respectons et faisons respecter au dedans et au dehors la confiance salutaire dont le peuple a investi la Convention, ce n'est que par elle que le peuple se trouve et peut se maintenir heureux.

Je conclus en votant une adresse de congratulation et de reconnaissance pour la Convention nationale sur la découverte de la conjuration péremptoire de la liberté et de la République.

Mettons dans notre cœur, gravons dans la mémoire de la Convention les travaux et la gloire. Plus un succès nous coûte et plus il nous est cher. Le peuple, c'en est fait, a vu l'âge de fer ».

Bernard ABBAT (*off. public*).

34

Le citoyen Balin, administrateur du district de Revel (1) annonce qu'il vient d'envoyer à la monnaie de Paris 363 marcs 2 onces d'argenterie, 37 marcs 4 onces 2 gros de galons d'argent 58 marcs 3 onces de galons ou franges en or, provenant des ci-devant églises de 34 communes de l'arrondissement: il ajoute qu'une grande quantité de métaux, propres à la fabrication des armes, a été envoyée à Toulouse et à Montauban, ainsi que beaucoup de linge propre au service des hôpitaux.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (2).

(1) Haute-Garonne.

(2) P.V., XXXVII, 224. Bⁱⁿ, 29 flor. (suppl^t).

35

Les jeunes sans-culottes de la commune d'Attichy, département de l'Oise, écrivent qu'animés par l'exemple de leurs pères, ils viennent de se réunir en Société républicaine, et qu'ils consacrent à l'étude des lois les moments qu'ils ne peuvent donner à l'exercice des armes.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Attichy, s.d.] (2).

« Représentans du peuple français,

Les jeunes sans-culottes de la commune d'Attichy, district de Noyon, département de l'Oise, animés par l'exemple républicain et l'instruction civique qu'ils reçoivent journellement de leurs pères et de leurs frères, leur a inspiré l'établissement d'une société dans laquelle ils se pénètrent des principes de la loi et admirent avec la plus profonde soumission les grands travaux de la Convention. Ils brûlent d'ardeur d'atteindre l'âge où ils pourront se rendre avec leurs frères aînés pour les aider et les soulager des peines que les infâmes despotes leur ont fait souffrir; en attendant cet heureux âge, ils s'occupent au maniement des armes, lisent les loix dictées par votre sagesse, afin de devenir un jour le rempart de la République. Restez à votre poste, Citoyens représentans, vous y êtes invincibles et notre glorieuse révolution triomphera de tous ses ennemis. Ils vous félicitent des mesures sévères que vous prenez contre ceux qui veulent la faire échoir ».

BEAUX fils (*présid.*), HUBERT (*secrét.*).

36

Le représentant du peuple Monestier (de la Losère) écrit que la Société de Hagetmau, département des Landes, vient d'envoyer à Bayonne un cavalier armé et équipé à ses frais, et envoie l'état de divers dons offerts par les citoyens du Lot-et-Garonne à l'armée des Pyrénées-Orientales.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Mont-de-Marsan, 15 flor. II] (4).

« Citoyens collègues,

Il ne m'est pas permis de vous laisser ignorer que les citoyens du département du Lot-et-Garonne veulent absolument la République une et indivisible et qu'aucun sacrifice ne leur coûte pour la défendre. Ils viennent d'envoyer à l'armée des Pyrénées Orientales un linge considérable, consistant en 225 couvertures de laine

(1) P.V., XXXVII, 224. Bⁱⁿ, 27 flor. (suppl^t); J. Paris, n° 504.

(2) C 303, pl. 1112, p. 39.

(3) P.V., XXXVII, 224. Bⁱⁿ, 29 flor.; J. Paris, n° 506; J. *Matin*, n° 594; M.U., XXXIX, 427.

(4) C 302, pl. 1087, p. 10.